

# POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, INVESTISSONS !

Un an après #MeToo, les besoins pour lutter contre les violences faites aux femmes sont toujours énormes.

## Les violences faites aux femmes sont un phénomène d'ampleur :

- En 2016, **123 femmes ont été tuées** par leur compagnon ou leur ex. Le féminicide constitue la forme la plus extrême de violence contre les femmes. Cela représente **1/5<sup>ème</sup> des meurtres commis en France**.
- Environ **225 000 femmes** de 18 à 75 ans **victimes de violences conjugales** (violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint). Parmi elles, 14% ont porté plainte.
- Environ **84 000 femmes** de 18 à 75 ans déclarent avoir été **victimes de viol ou de tentative de viol** chaque année, soit près de 240 femmes concernées par jour. Dans 86% des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime.

Ce continuum des violences faites aux femmes concerne les femmes de tout milieu social et dans tous les contextes, au sein du couple, dans la rue, au travail. Ce continuum de violences participe à maintenir les inégalités entre les femmes et les hommes.

La hausse des plaintes déposées pour violences atteste du fait que les femmes dénoncent davantage les violences. C'est le fruit de 10 ans de politiques publiques. **La mobilisation paie.**

Mais les violences ne s'arrêtent pas avec un dépôt de plainte. Quitter son domicile est un moment à haut risque : c'est au moment de la séparation que se produisent le plus grand nombre de féminicides. **Mal accompagnées, les femmes victimes de violences conjugales sont en danger.** Il est donc toujours nécessaire, et parfois vital, que ces femmes puissent accéder à des dispositifs d'accompagnement suffisamment nombreux et adaptés.



**FONDATION  
DES FEMMES**

**HCE**  
République Française

HAUT CONSEIL  
à l'**EGALITE**  
ENTRE LES  
**FEMMES ET**  
**LES HOMMES**

  
editerranean women's fund



Women's  
WorldWide  
Web

## **NOUS, ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, APPELONS À LA MOBILISATION GÉNÉRALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES. TOUT LE MONDE DOIT DONNER PLUS !**

**Premièrement, nous appelons à investir 500 millions d'euros chaque année pour des parcours de sortie des violences conjugales suffisamment nombreux et adaptés.**

A ce jour, le compte n'y est pas. Les moyens mobilisés pour lutter contre les violences faites aux femmes, publics ou privés, demeurent insuffisants (estimés à 79 millions d'euros). En l'état, de nombreuses femmes victimes de violences ne peuvent être accompagnées.

Un budget annuel de 500 millions d'euros (0,015% du budget de l'Etat) permettrait aux femmes victimes de violences conjugales d'en sortir, et en particulier trois dispositifs doivent être démultipliés :

- 1 femme victime de violences sur 6 (17%) a besoin d'un hébergement dédié et spécialisé : le budget annuel nécessaire est de 193 millions d'euros (26 millions aujourd'hui), pour 16 400 places.
- 1 femme victime de violences sur 2 (50%) a besoin d'un accompagnement global, tout au long du parcours de sortie, par des associations spécialisées : le budget annuel nécessaire est de 194 millions d'euro (15 millions aujourd'hui). L'expertise des associations doit être mieux reconnue, notamment par des financements pluriannuels plus systématiques et des budgets leur permettant d'expérimenter davantage.
- D'ici 5 ans, l'ensemble des professionnel.le.s des forces de l'ordre, de la santé et de la justice doit bénéficier d'une véritable formation à ce sujet (13 millions d'euros).

**Deuxièmement, nous appelons à davantage de transparence financière concernant les budgets dédiés à la lutte contre les violences**

Les données financières relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes doivent être rendues publiques, avec précision, qu'il s'agisse du budget de l'Etat ou des collectivités territoriales. Cette précision sera permise notamment par le déploiement de la budgétisation intégrant l'égalité et nécessite l'amélioration de l'élaboration et la publication de statistiques sexuées.

**Troisièmement, nous appelons à une politique publique du don incitative, pour que fonds et fondations, et générosité publique participent à la mobilisation contre les violences.**

Les fondations privées financent à ce jour trop peu de projets relatifs à l'égalité femmes-hommes, et moins encore à la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce constat est aggravé dans un contexte de baisse globale des dons aux associations, notamment suite à la suppression de l'Impôt sur la fortune.



**FONDATION  
DES FEMMES**

**HCE**  
République Française

HAUT CONSEIL  
à l'**ÉGALITÉ**  
ENTRE LES  
FEMMES ET  
LES HOMMES

  
Mediterranean Women's Fund



Women's  
WorldWide  
Web